

CONFERENCE ANNUELLE DE L'ORGANISATION DES ASSURANCES AFRICAINES (OAA)
35^e CONFERENCE ET ASSEMBLEE GENERALE
ALGER DU 25 AU 28 MAI 2008

THEME: "Risques environnementaux: l'apport de la prévention et de l'Assurance"

Exposé: Le réchauffement de la planète et la détérioration de l'environnement en Afrique : mythe
Par: Mme Bayiha, Présidente ONG AGED Cameroun

Résumé Exécutif

- Le présent exposé examine la question du réchauffement de la planète et de la détérioration de l'environnement en Afrique en vue de la prévention des risques environnementaux. Depuis les années 80, la modification de l'environnement est un sujet de portée mondiale dont l'incidence constitue un risque certain pour l'économie, la qualité de vie et l'avenir des peuples. Au fil des années, elle suscite une inquiétude grandissante et provoque une controverse parmi les chercheurs, les scientifiques, les Etats, les entreprises, les assureurs et les organismes internationaux. Le réchauffement de la planète et la détérioration de l'environnement sont-ils un mythe ou une réalité? Quelles solutions les états africains préconisent-ils? Serait-il opportun pour le secteur des assurances de s'ajuster pour prévenir le risques environnementaux? Une recherche documentaire ainsi qu'une analyse des facteurs de risque et des faits ont permis d'apporter des réponses quasi précises à ces interrogations.
- En effet, il se dégage des travaux du groupe intergouvernemental d'Experts des Nations Unies sur les changements climatiques (GIEC), les observations suivantes: 1) la fréquence et l'augmentation des journées et des nuits chaudes, 2) Fréquence accrue de fortes précipitations. En outre, ces travaux prévoient une augmentation des régions touchées par la sécheresse (2/3 des sols africains sont arides), une augmentation de l'intensité des cyclones tropicaux et des effets des montées extrême de la mer. Ces changements climatiques due à l'activité humaine ou anthropique et à la pauvreté provoquent une détérioration progressive et soutenue de l'environnement, avec un effet sur l'agriculture, la sylviculture, les écosystèmes ; les ressources en eau ; la santé publique ; l'industrie, les établissements et les sociétés. De leur côté, les Etats africains dans le cadre du Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) constatent l'extinction et la perte des forêts (5 hectares par an) due à l'exploitation forestière industrielle, la collecte du bois de chauffage et l'agriculture sur brûlis. Certaines projections faites à l'horizon 2020 ou à la fin du XXI^e siècle sont manifestement présentes de nos jours. Il s'agit des pénuries d'eau, de la diminution des zones propices à l'agriculture, de la diminution des rendements agricoles, de la réduction de la productions agricoles et de la menace sur la sécurité alimentaire. Selon la Banque Africaine de Développement, 150 millions d'africains sont touchés par la crise alimentaire. Depuis janvier 2008, des émeutes ont éclaté dans plusieurs pays dont Burkina Faso, Cameroun, Senegal, Egypte...etc. Selon le GIEC, 75 à 250 millions d'africains pourraient devenir des indigents en raison des changements climatiques. Le monde se trouvera donc face au problème des « déplacés climatiques ».
- Des initiatives sur le plan juridique et réglementaire sont prises par les Etats entre autres: la signature de la Convention des Nations Unies de 1994 sur la lutte contre la désertification, de la Convention cadres de 1992 sur les changements climatiques, et du Protocole de Kyoto en 1997...etc..Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a mis sur pied en 2003, un Plan d'Action Environnemental orienté sur la surveillance, la recherche, le partenariat et le transfert des technologies « vertes ». Des outils, politiques et stratégies nationales sont élaborés et mis en oeuvre dans plusieurs pays dont le Senegal et le Cameroun. Mais, les actions paraissent encore fragiles, en raison d'une faible implication de l'ensemble des acteurs (Etats, secteur privé et société civile), d'un faible dispositif de suivi et évaluation, de moyens financiers insuffisants, d'une volonté politique incertaine.

- En définitive, il n'est plus question de s'interroger sur le changement climatique et la détérioration de l'environnement. Les faits sont claires, il est urgent pour l'Afrique, continent le plus vulnérable et plus touché de s'adapter pour atténuer les effets néfastes de ces changements. Il faut cependant, beaucoup de moyens financiers, la volonté politique, l'implication et l'engagement de toutes les parties prenantes. Il est « temps d'agir » selon Ogunlade Davidson. Les mesures de mitigation et même d'anticipation jusque là bien que timides nécessitent la contribution de tous les acteurs à leur mise en oeuvre. C'est ici que la prévention et la couverture des risques environnementaux trouve tout son sens. Une nécessaire adaptation des produits et services est un gage pour la stabilité du marché des assurances. En plus, il apparaît comme un facteur de sécurisation des investissements et d'amélioration du climat des affaires.